

ASSEMBLÉE DE CONSULTATION – 18H45

Une assemblée de consultation s'est tenue à 18h45 sous la présidence du maire Richard Belleville relativement au projet de règlement numéro 262-17 modifiant le règlement de zonage numéro 195-08 afin d'autoriser le stockage et l'épandage des MRF dans toutes les zones situées à l'intérieur de la zone agricole permanente et de corriger le nombre d'étages dans les zones de type

« R ». Aucune présence.

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ D'EAST HEREFORD

Le conseil de la Municipalité d'East Hereford s'est réuni en assemblée ordinaire le premier jour de mai deux mille dix-sept à dix-neuf heures à la bibliothèque municipale sise au quinze, rue de l'Église East Hereford, étant la cinquième assemblée ordinaire de la cent cinquante-neuvième session.

Sont présents : MM. Richard Belleville, maire
Clément Roy, conseiller
Mmes Sonia Côté, conseillère
M. Jean-Luc Junior Beloin, conseiller
Linda McDuff, conseillère

Ouverture de l'assemblée

L'assemblée est ouverte à 19h00 par le maire Richard Belleville.

17-05-83 - Adoption de l'ordre du jour

Ayant tous pris connaissance du projet d'ordre du jour, il est proposé par le conseiller Jean-Luc Junior Beloin, appuyé par la conseillère Sonia Côté et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé avec l'ajout suivant : 9- Réal Riendeau 655,00\$.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

17-05-84 - Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 3 avril 2017

Ayant tous pris connaissance du procès-verbal de l'assemblée du 3 avril 2017, il est proposé par la conseillère Linda McDuff, appuyée par le conseiller Clément Roy, résolu de l'adopter tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Période de questions

Un contribuable requiert des informations concernant la réglementation de zonage. Le conseil prend note de sa demande. Il quitte.

M. Dominic Poirier ing. de la firme Les Services exp. de Sherbrooke informe et discute avec les membres du conseil municipal des travaux à prévoir sur la rue de l'Église et des réparations à réaliser sur le pont Narcisse-Beloin. Il quitte.

Maire – aqueduc (Richard Belleville)

Pas de dépôt de rapport mensuel d'aqueduc.

AGA de Circuits Frontières

Participation à la levée de fonds d'Info-Crime

CA de la MRC : dépôt du projet de fibre optique et discussion avec la ville de Coaticook sur les infrastructures de loisir

AGA de la Caisse Desjardins des Verts-Sommets

Participation au Gala EXCEL

Régie des déchets et centre de tri

Participation à deux rencontres de notre députée et ministre Madame Bibeau.

Réseau routier (Steve Isabelle)

Absent

Développement local, régional et touristique (Clément Roy)

Brunch le dimanche de Pâques : une belle réussite

Participation à l'étape finale de consultation sur le pan de développement de Forêt Hereford inc.

Loisirs et familles (Sonia Côté)

Un manque de jeunes fait en sorte qu'il n'y aura qu'une équipe 6-9 ans à East Hereford. Les jeunes d'autres âges seront intégrés dans différents clubs de la ligue. Cette problématique affecte aussi d'autres municipalités.

Camp de vélo de montagne à venir

AGA des Loisirs le 26 mai à 17h00

Dossier du parc-école à suivre.

Sécurité civile et publique (Jean-Luc Junior Beloin)

Rien à signaler

Aménagement et urbanisme (Linda McDuff)

Rien à signaler

Environnement et culture (Isabelle Filion)

Absente

17-05-85 - Participation financière au projet Boîtes à lunch

CONSIDÉRANT que le Centre d'action bénévole de la MRC de Coaticook a déposé une demande d'aide financière au Fonds de développement de la MRC de Coaticook ;

CONSIDÉRANT que ce projet intitulé «Boîtes à lunch» permettra aux enfants de quatre écoles rurales de la MRC, dont l'école Saint-Pie-X d'East Hereford, de profiter un certain nombre de fois durant le mois de repas préparés ;

CONSIDÉRANT que cette opportunité permettra également d'offrir à certains enfants des repas gratuits lorsque des situations difficiles se présenteront ;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal est en accord avec le dépôt de cette demande par le CAB de la MRC de Coaticook ;

POUR CES MOTIFS :

Sur proposition de la conseillère Linda McDuff
Appuyée par la conseillère Sonia Côté

Il est résolu d'informer la MRC de Coaticook que le conseil municipal accepte de verser un montant de 2 413\$ à même son fonds réservé pour l'année 2017.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

17-05-86 - Centralisation des laboratoires médicaux publics du Québec (projet Optilab)

CONSIDÉRANT que le ministre de la Santé et des Services sociaux du Québec, Docteur Gaétan Barette, souhaite centraliser les activités des laboratoires médicaux du Québec, essentiellement dans les grands centres urbains du Québec ;

CONSIDÉRANT que les plus petites communautés profitent présentement d'emplois bien rémunérés dans leurs centres de santé ;

CONSIDÉRANT que les personnes qui occupent ces emplois participent à la vie communautaire et économique de ces mêmes communautés ;

CONSIDÉRANT que les municipalités régionales de comté adoptent diverses mesures pour attirer des familles à s'établir en région ;

CONSIDÉRANT que le gouvernement du Québec va totalement à contresens de la volonté des milieux moins urbains en voulant centraliser les services de laboratoires médicaux dans les grandes villes ;

POUR CES MOTIFS :

Sur proposition du conseiller Clément Roy
Appuyé par la conseillère Sonia Côté

Il est résolu de demander au ministre de la Santé et des Services Sociaux de surseoir à cette centralisation, en communiquant aux municipalités régionales de comté les véritables impacts économiques et sociaux d'une telle démarche.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

La conseillère Linda McDuff se retire des discussions et du vote

17-05-87 - Vente du tracteur à pelouse

Attendu que le conseil municipal n'a reçu qu'une seule soumission pour la vente du tracteur à pelouse et que le montant proposé satisfait les membres du conseil municipal, il est proposé par le conseiller Jean-Luc Junior Beloin, appuyé par le conseiller Clément Roy de vendre ledit tracteur pour un montant de 500\$ à Richard Côté 90 Route 253 East Hereford et de lui offrir la vieille tondeuse Columbia s'il souhaite l'apporter.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

17-05-88 - Correspondance aux archives

Il est proposé par la conseillère Linda McDuff, appuyée par le conseiller Jean-Luc Junior Beloin et résolu que la correspondance suivante soit conservée aux archives municipales:

- 1 - Service Canada Carrière-été 2017
- 2 - MAMOT TECQ 2014-2018
- 3- MTQ Confirmation réseau routier
- 4- Revenu Québec Accès services de gestion
- 5- MDDELCC Avis de non-conformité
- 6 - MRC Avis publics
- 7 – MRC Entente culturelle 2016-2018
- 8- MRC Contribution FIER
- 9- Soumission tracteur à pelouse

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Notes et questions diverses

Rien à signaler

17-05-89 - Rapport financier au 27 avril 2017

Ayant tous pris connaissance du rapport financier au 27 avril 2017, il est proposé par le conseiller Jean-Luc Junior Beloin, appuyé par la conseillère Sonia Côté et résolu que ce conseil approuve les dépenses suivantes et en autorise le paiement :

	Fonds d'administration	Fonds de roulement
Revenus d'avril	69 510,92\$	
Déboursés d'avril	50 049,38	
TPS à recevoir	1 692,52	
TVQ à recevoir	1 688,37	
Chèques en circulation	306,36	
Solde à la caisse	247 454,18\$	12 914,11\$

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

17-05-90 - Présentation des comptes au 1^{er} mai 2017

Ayant tous pris connaissance des comptes à payer au 1^{er} mai 2017, il est proposé par le conseiller Jean-Luc Junior Beloin, appuyé par la conseillère Linda McDuff et résolu que ce conseil approuve les dépenses suivantes et en autorise le paiement :

Stanley & Dany Taylor Transport inc.	2 037,22\$
Petite caisse	39,60
Visa Desjardins	200,80
Richard Belleville	71,40
Michel Hamel	1 157,68
Infotech	208,46
Centre de services partagés (MTQ)	6,98
9042-6909 Québec inc.	92,33
Service d'entretien E.A.	113,77
Roger Lanctôt	3 793,98
Jaguar Média	155,22
Maryse Audet	196,00
Médias transcontinental s.e.n.c.	193,89
Visa Desjardins	4,00
Lise Got	34,18
Postes Canada	300,00

Délégation – Total : 3 590,77 \$ (avril 2017)

Diane Lauzon Rioux	1 406,52\$
Alain Lampron	647,30
Bell Mobilité	17,13
Axion	105,52
Receveur général du Canada	812,50
Hydro-Québec	156,81
Bell	103,17
Ville de Coaticook	11,92
Infosat	84,44
Groupe Environex	245,46

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

17-05-91 en vertu de l'article 128 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme

Sur proposition du conseiller Clément Roy, appuyé par la conseillère Sonia Côté, il est résolu d'adopter le second projet de règlement numéro 262-17 intitulé : «*Projet de règlement numéro 262-17 modifiant le règlement de zonage numéro 195-08 afin d'autoriser le stockage et l'épandage des MRF dans toutes les zones situées à l'intérieur de la zone agricole permanente et de corriger le nombre d'étages dans les zones de type « R ».*

Ce règlement a pour objet de modifier l'actuel règlement de zonage de la Municipalité. Ce projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Une assemblée publique de consultation a été tenue le 1er mai 2017 à 18 h 45 à la bibliothèque municipale sise au 15, rue de l'Église, à East Hereford.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

17-05-92 - Participation financière à l'Entente de développement culturel 2018-2020

CONSIDÉRANT que la Municipalité d'East Hereford participe financièrement à l'*Entente de développement culturel 2018-2020* conclue entre la MRC de Coaticook et le ministère de la Culture et des Communications afin de réaliser les panneaux illustrant la période historique de la République de l'Indian Stream, lesquels seront intégrés aux installations muséales aménagées dans les municipalités d'East Hereford, de Saint-Herménégilde, de Saint-Venant de Paquette et de Saint-Malo;

CONSIDÉRANT que les quatre municipalités participent financièrement également à la réalisation de ce projet;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par la conseillère Linda McDuff, appuyée par le conseiller Clément Roy, et résolu QUE :

La Municipalité d'East Hereford s'engage à contribuer pour un montant de 1125 \$ en 2018 à l'Entente de développement culturel 2018-2020 conclue entre la MRC de Coaticook et le ministère de la Culture et des Communications.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

17-05-93 - Participation financière à la Fête des voisins

Sur proposition de la conseillère Sonia Côté, appuyée par le conseiller Clément Roy, il est résolu que le conseil municipal organise et participe financièrement à la Fête des Voisins pour un montant d'environ 1 000\$.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

17-05-94 - Autorisation permis d'alcool - Loisirs East Hereford

ATTENDU que Loisirs East Hereford organisent plusieurs activités extérieures pour s'assurer d'un financement adéquat et ce, au profit de diverses clientèles;

ATTENDU que les Loisirs East Hereford ont toujours sur place une équipe de bénévoles consciencieux qui s'assurent de la sécurité des activités;

ATTENDU que la Municipalité d'East Hereford juge ces activités essentielles pour la qualité de vie de son milieu ainsi que pour la survie de l'organisme;

POUR CES MOTIFS:

Il est proposé par la conseillère Sonia Côté, appuyée par le conseiller Clément Roy, résolu QUE:

- Le conseil municipal d'East Hereford est en accord avec les activités proposées;
- Le conseil municipal d'East Hereford est en accord avec la demande des Loisirs East Hereford auprès de la Régie des alcools, des courses et des jeux.
- Une copie de cette résolution soit transmise à la Régie des alcools, des courses et des jeux.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

17-05-95 - Autorisation permis d'alcool – Circuits Frontières

ATTENDU que Circuits Frontières est un organisme à but non lucratif dont la mission est de développer et de promouvoir la pratique du vélo de montagne au profit de diverses clientèles;

ATTENDU que Circuits Frontières organisent certaines activités locales pour s'assurer d'une source de revenus;

ATTENDU que Circuits Frontières organisera une première activité le 20 mai 2017 et que le comité de gestion de l'église St-Henri autorise l'utilisation de ses terrains;

ATTENDU que Circuits Frontières tiendra à une deuxième activité les 13, 14, 15 et 16 juillet 2017 et que Loisirs East Hereford autorise l'utilisation de ses terrains;

ATTENDU que Circuits Frontières a toujours sur place une équipe de bénévoles consciencieux qui s'assurent de la sécurité des activités;

ATTENDU que la Municipalité d'East Hereford juge ces activités essentielles pour la qualité de vie de son milieu ainsi que pour la survie de l'organisme;

POUR CES MOTIFS:

Il est proposé par la conseillère Sonia Côté, appuyée par le conseiller Clément Roy, résolu QUE:

- * Le conseil municipal d'East Hereford est en accord avec les activités proposées;

- * Le conseil municipal d'East Hereford est en accord avec la demande de Circuits Frontières auprès de la Régie des alcools, des courses et des jeux.
- * Une copie de cette résolution soit transmise à la Régie des alcools, des courses et des jeux.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

17-05-96 - Gestion des accès électroniques (Revenu Québec)

CONSIDÉRANT que, dans sa correspondance du 6 avril 2017, Revenu Québec a informé la Municipalité de modifications qui seront apportées à la gestion des accès électroniques ;

CONSIDÉRANT que, pour pouvoir continuer d'accéder aux services de gestion des procurations et des autorisations de même qu'aux services de gestion des comptes utilisateurs, la Municipalité doit faire parvenir une résolution d'autorisation de son conseil municipal ;

POUR CES MOTIFS :

Sur proposition de la conseillère Linda McDuff
Appuyée par le conseiller Jean-Luc Junior Beloin

Il est résolu de nommer la directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité d'East Hereford, Diane Lauzon Rioux, comme personne désignée auprès de Revenu Québec afin de pouvoir accéder aux services ci-haut décrits.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

17-05-97 - Demande d'un certificat d'autorisation au MDDELCC

ATTENDU que le conseil municipal souhaite réaliser des travaux de réfection sur la rue de l'Église à East Hereford;

ATTENDU que ces travaux requièrent un ou des certificats d'autorisation;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par le conseiller Jean-Luc Junior Beloin
Appuyé par la conseillère Sonia Côté
Résolu que :

- Le conseil municipal autorise M. Patrice Bigras, de Les Services exp inc., à signer et à soumettre, pour et au nom de la Municipalité d'East Hereford, tous documents concernant la demande d'autorisation du projet de réfection de la rue de l'Église auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) en vertu de l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement, si cette autorisation s'avère nécessaire;
- Le conseil municipal autorise Les Services exp inc., à signer et à soumettre, pour et au nom de la Municipalité d'East Hereford, tous documents concernant la demande d'autorisation du projet de réfection de la rue de l'Église auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) en vertu de l'article 32 de la Loi sur la qualité de l'environnement, si cette autorisation s'avère nécessaire.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

17-05-98 - Demande d'un certificat d'autorisation au MDDELCC

ATTENDU que le conseil municipal souhaite réaliser des travaux de réfection sur le pont Narcisse-Beloin, ruisseau du Veuf, chemin du 9^e Rang à East Hereford;

ATTENDU que ces travaux requièrent un certificat d'autorisation;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par la conseillère Linda McDuff
Appuyée par le conseiller Jean-Luc Junior Beloin
Résolu que :

Le conseil municipal autorise M. Patrice Bigras, de Les Services exp. inc., à signer et à soumettre, pour et au nom de la Municipalité d'East Hereford, tous documents concernant la demande d'autorisation du projet de réfection du pont Narcisse-Beloin auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) en vertu de l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

17-05-99 - Demande d'aide financière – Réalisation de travaux (RIRL)

ATTENDU que la Municipalité d'East hereford a pris connaissance des modalités d'application du Volet-redressement des infrastructures touristiques locales (RIRL);

ATTENDU que la Municipalité d'East Hereford désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) pour la réalisation des travaux d'amélioration du réseau local de niveaux 1 et 2;

ATTENDU que les interventions visées dans la demande d'aide financière sont inscrites à l'intérieur du plan d'intervention pour lequel la MRC de Coaticook a obtenu un avis favorable du MTMDET;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par le conseiller Jean-Luc Junior Beloin
Appuyé par la conseillère Sonia Côté
Et résolu :

QUE le conseil municipal d'East Hereford autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités établies dans le cadre du volet RIRL.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

17-05-100 - Camp de vélo de montagne à East Hereford

ATTENDU que Partenaires pour de saines habitudes de vie de Coaticook s'impliquent dans la réalisation de projets dans les municipalités locales de la MRC :

ATTENDU que l'organisme accepte de financer un camp de vélo de montagne dans un objectif d'améliorer l'accès aux infrastructures sportives et de plein-air;

ATTENDU que la municipalité est mandatée d'organiser la promotion, la logistique et l'engagement des entraîneurs dans le cadre de ce projet;

ATTENDU que Partenaires pour de saines habitudes de vie de Coaticook offre une aide financière de 1 300\$ pour la réalisation du camp de vélo;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par le conseiller Clément Roy, appuyé par la conseillère Linda McDuff, résolu que le conseil municipal autorise une dépense maximale de 1 300\$ tel qu'accordé, en ayant en vue que si le camp est plus dispendieux que le montant alloué, les participants défrayeront les sommes supplémentaires engagées.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

17-05-101 - Tournoi de golf du maire de la ville de Coaticook

Proposé par le conseiller Jean-Luc Junior Beloin, appuyé par la conseillère Linda McDuff, résolu de déléguer le maire Richard Belleville et la conseillère Sonia Côté au tournoi de golf de maire de la ville de Coaticook. Le coût est de 300\$ et la secrétaire-trésorière est autorisée à émettre un chèque pour ce montant.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

17-05-102 - Aide financière à divers organismes

Proposé par le conseiller Clément Roy, appuyé par la conseillère Linda McDuff, résolu de verser des dons à la Fondation du CUSE et à l'organisme La Bonne Œuvre de Martinville pour leurs activités de financement. Ces dons de 100\$ et 50\$ respectivement sont autorisés et la secrétaire-trésorière est autorisée à émettre les chèques pour ces montants.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

17-05-103 - Contribution au Fonds de Soutien Estrie s.e.c (anciennement sous l'appellation du FIER)

CONSIDÉRANT que la Municipalité d'East Hereford a consenti un prêt de 429\$ comme contribution au Fonds de Soutien Estrie s.e.c. (anciennement le FIER) au mois d'octobre 2006;

CONSIDÉRANT que ce fonds d'aide aux entreprises avait été créé à l'échelle régionale par le biais des diverses contributions des organismes pour une somme totale de 85 000\$;

CONSIDÉRANT qu'au terme des activités du Fonds Soutien Estrie, les bénéfices (ou pertes) devaient être répartis après déduction des dépenses encourues au prorata de la contribution des partenaires;

CONSIDÉRANT que le Fonds de Soutien Estrie s.e.c. devait initialement prendre fin le 31 décembre 2016 mais que les administrateurs du Fonds ont résolu à l'unanimité le 30 novembre 2016 de recommander le prolongement et la durée de ce dernier pour une période de douze mois supplémentaires, soit jusqu'au 31 décembre 2017;

CONSIDÉRANT que les entreprises et les industries de la région font face à des problèmes de recrutement de main d'œuvre et la MRC souhaite créer un nouveau

fonds répondant davantage aux besoins actuels des entreprises et des industries en matière de productivité ;

CONSIDÉRANT que le Fonds de création d'emploi de la MRC de Coaticook, le CLD de la MRC de Coaticook et la Chambre de commerce et d'industrie de la région de Coaticook ont déjà accepté de céder leurs contributions pour un montant de 61 359\$;

CONSIDÉRANT que les municipalités qui ont également contribué au fonds seront toutes sollicitées afin qu'elles acceptent de céder leurs contributions pour un montant de 23 641\$ à la date prévue pour la fin du Fonds de Soutien Estrie s.e.c., soit au 31 décembre 2017;

Sur proposition de la conseillère Sonia Côté
Appuyée par le conseiller Jean-Luc Junior Beloin

Il est résolu d'accepter de céder le montant de 429\$ à la MRC de Coaticook, une fois l'entente pour le Fonds de Soutien Estrie arrivée à échéance, dans le but de créer un nouveau fonds pour aider à améliorer la productivité des entreprises et des industries de la région de Coaticook.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

17-05-104 - Reconnaissance d'un chemin privé

CONSIDÉRANT que le contribuable du 512 chemin de Coaticook East Hereford (matricule 2393 50 6599) souhaite éventuellement construire une résidence sur son terrain enclavé, lequel est desservi par un droit de passage à partir du chemin de Coaticook;

CONSIDÉRANT que cet immeuble est situé en zone verte mais qu'il fait partie de la décision 347348 en vertu de l'article 59 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles, en date du 29 mars 2007;

CONSIDÉRANT que, pour construire une résidence sur un terrain identifié à l'article 59 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles, le règlement de zonage 195-08 exige que l'immeuble possède un frontage de 100m sur un chemin public ou privé existant au 17 mai 2006 et reconnu par la municipalité;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal souhaite favoriser la construction domiciliaire sur son territoire dans le respect de la réglementation municipale ou de toute autre réglementation exigée, tel le Code national des bâtiments (CNB) et ce, non limitativement;

CONDIDÉRANT que toute demande de permis pour construire doit être adressée à l'inspecteur en bâtiment et en environnement de la municipalité et qu'il est le seul en autorité pour émettre tel permis;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par le conseiller Jean-Luc Junior Beloin
Appuyé par le conseiller Clément Roy

QUE le conseil municipal reconnaisse le droit de passage du matricule 2393 50 6599 sur le lot 5487336 cadastre du Québec comme chemin privé existant au 17 mai 2006;

QUE le conseil municipal n'est aucunement lié par cette reconnaissance à une quelconque émission ou non d'un permis de construire.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

17-05-105 - Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller Clément Roy, appuyé par le conseiller Jean-Luc Junior Beloin, résolu que l'assemblée soit levée à 22h14.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Richard Belleville, maire

Diane Lauzon Rioux, sec.-trésorière

Je, Richard Belleville, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à ma signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.
